

<https://www.snetap-fsu.fr/Un-enseignement-agricole-public-fragilise-les-parlementaires-interpelle-o-es.htm>
1



Un enseignement agricole public fragilisé : les parlementaires interpellé•es

- Nos Actions - Les Mobilisations -

Date de mise en ligne : lundi 8 décembre 2025

Copyright © SNETAP-FSU - Tous droits réservés



Article paru sur le site [Le Café pédagogique](#)

Le SNETAP-[FSU](#), première organisation de l'enseignement agricole public, a appelé ce mercredi 3 décembre les parlementaires à garantir des moyens à la hauteur des enjeux de souveraineté alimentaire, de transition agroécologique et de renouvellement des générations agricoles. Le syndicat dénonce le manque d'engagement du ministère pour renouveler les générations d'agriculteurs et accompagner l'adaptation au changement climatique, malgré la récente loi LOSARGA (loi d'orientation pour la souveraineté alimentaire et le renouvellement des générations en agriculture).

Un rôle majeur dans la formation des futurs agriculteur"ices

L'enseignement agricole public forme la majorité des futurs agriculteurs. En 2024, il accueille 60 491 élèves, dont 19 754 dans les filières de production agricole et agroalimentaire. À l'inverse, l'enseignement privé scolarise davantage d'élèves, avec 94 872 inscrits, mais seulement 12 % d'entre eux suivent des formations en production agricole.

Les lycées agricoles forment également aux métiers du paysage, de la forêt, de la gestion de l'eau et des espaces naturels, des services en milieu rural ou encore du secteur hippique.

La filière couvre tous les niveaux, de la quatrième jusqu'aux écoles d'ingénieurs et vétérinaires, grâce à ses lycées, [CFA](#), [CFPPA](#) (établissements publics locaux d'enseignement et de formation professionnelle agricoles) et établissements d'enseignement supérieur, et répond ainsi aux besoins de compétences des territoires. Le syndicat souligne que l'enseignement agricole public « ce n'est pas que la production agricole et l'agroalimentaire ».

Une situation démographique critique

Près de 50 % des agriculteur"ices vont partir à la retraite dans les cinq à huit prochaines années. Actuellement, le nombre d'installations annuelles est estimé entre 13 000 et 14 000, ce qui reste insuffisant face aux 20 000 départs chaque année. Pour le SNETAP-FSU, il est indispensable de renforcer l'enseignement agricole public, seul à

disposer du maillage territorial et des structures nécessaires pour former la relève : « Seul l'enseignement agricole public est en capacité de permettre l'accès à un parcours à l'installation ambitieux et ouvert à tous les publics. »

Un enseignement agricole public fragilisé

Le SNETAP-FSU dénonce un affaiblissement progressif du service public d'enseignement agricole. Depuis 2019, les budgets successifs traduisent un désengagement de l'État, avec plus de 231 emplois supprimés. Dans le projet de loi de finances 2026, le titre 2 dédié à l'enseignement agricole public diminue encore de 2,6 %, tandis que les financements de l'enseignement privé continuent de progresser, notamment pour les MFR et établissements sous contrat.

Le syndicat précise que les petits lycées professionnels agricoles sont particulièrement touchés, avec de nombreux postes de titulaires non remplacés et un recours accru à des contractuels précaires. De nombreux [EPEFPA](#) (établissements publics locaux d'enseignement et de formation professionnelle agricoles) se retrouvent également en grandes difficultés financières. Dans ce contexte, certaines équipes éducatives peinent à maintenir leurs ambitions faute de moyens stables. Le syndicat résume ainsi : « Ceux qui trinquent dans les budgets successifs, c'est nous. »

Un risque croissant d'affaiblissement du service public face au privé

Dans son interpellation, le SNETAP-FSU alerte contre la confusion créée avec le Bachelor agro, un diplôme de niveau 5 dont l'appellation a été désapprouvée par le Conseil d'État. Selon le syndicat : « La création d'un Bachelor agro ... va créer de la confusion, sans doute recherchée, avec les bachelors du privé, diplômes non reconnus par l'État. » Ce diplôme ne résoudra pas le problème central du manque d'attractivité du [BTS](#) agricole, diplôme essentiel pour l'installation des futurs agriculteurs, et pourrait favoriser un développement des formations privées au détriment du service public.

Le syndicat critique également la modification de la composition des instances de l'enseignement agricole, qui accorde davantage de représentation aux établissements privés dans le [CNESERAAV](#) : « Une première qui ne retrouve pas son équivalent dans le ministère de l'enseignement supérieur de l'Éducation nationale. »

Enfin, le modèle des MFR, qui combine formation scolaire et alternance en entreprise, repose sur des financements multiples et parfois opaques, sans répondre aux besoins de renouvellement des générations agricoles : « On est loin de répondre aux ambitions du renouvellement des générations d'agriculteurs et agricultrices. »

Un appel à un budget à la hauteur des enjeux

Face aux défis climatiques, démographiques et économiques, le syndicat estime qu'un budget ambitieux manque pour consolider le service public. Il demande des équipes complètes, des [AESH](#) en nombre suffisant, des personnels administratifs et de santé dans chaque établissement, des groupes pédagogiques réduits pour garantir la sécurité des travaux pratiques, et des moyens renforcés pour accompagner tous les élèves, apprentis et stagiaires vers la réussite.

Comme le concluent les co-secrétaires généraux du syndicat Laurence Dautraix et Frédéric Chassagnette : « Il est plus que temps que l'enseignement agricole public dispose enfin d'un budget qui conforte le service public, ses missions et accompagne tous nos élèves, étudiant•es, apprenti•es et stagiaires dans un parcours de réussite. »

Djéhanne Gani - Le café pédagogique